

Réunion des Délégués du Personnel

le 25 septembre 2017

Augmentations individuelles:

Pourquoi certains salariés n'ont pas eu de lettre avec le motif de non attribution de l'augmentation individuelle ?

Toutes les lettres ont été distribuées dans les services. En cas de problème de distribution, un signalement doit être fait auprès de son responsable, et le courrier sera remis.

Entretiens individuels:

Pourquoi certains salariés n'ont pas eu leur entretien individuel ?

Certains secteurs ont du retard, et un rappel sera fait auprès des responsables.

De plus, il ne faut pas hésiter à nous communiquer les noms des salariés qui seraient concernés.

Courrier article 8 de l'avenant « mensuels » de la convention collective de la Métallurgie de Saône-et-Loire du 29 avril 1980:

Avez-vous une réponse à nous donner suite à notre courrier du 16 décembre 2016 relatif au remplacement d'un salarié à un poste supérieur ?

Comme déjà indiqué, l'information doit être transmise par les managers, quand les remplacements sont mis en place, et qu'ils correspondent à la définition.

Une fois l'information reçue par le service RH, le calcul de la prime et son versement sont mis en place.

Arrêt de travail :

Suite à votre réponse du mois dernier concernant un arrêt de travail pendant la période des congés payés, nous vous demandons de revoir votre position en prenant en compte la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne qui permet le report des congés.

Nous appliquons le droit Français. Or la Cour de Cassation n'a pas statué dans ce sens. La position du Groupe sur le sujet n'est donc pas modifiée.

Cycle usinage :

Suite aux discussions concernant une éventuelle modification des cycles à l'usinage, quel avenant au contrat de travail serait appliqué pour les salariés en nuits fixes ?

Les nouveaux cycles à l'usinage sont en cours d'étude, et les horaires seront présentés prochainement dans les lignes.